

KoAct^{MC}

Herbicide en mélange en réservoir

- Spike^{MD} Herbicide (PCP No 29653)
- 2,4-D Ester 700 Herbicide Liquide (PCP No 27820)



Nufarm

Grow a better tomorrow.



Herbicide Spike Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-21

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

1. Identification

Nom du produit : Herbicide Spike

Numéro d'enregistrement PCP : 29653

Reportez-vous à l'étiquette du produit approuvé pour la manipulation et l'utilisation des instructions.

Type de produit : Herbicide

Fournisseur : Nufarm Agriculture Inc.
Suite 350, 2618 Hopewell Place NE
Calgary, Alberta, T1Y 7J7, Canada
1-800-868-5444

Numéros de téléphone : Numéro de réponse d'urgence 24 heures, Chemtrec, 1-800-424-9300.
Pour les urgences médicales, ProPharma Group, 1-877-325-1840.
Pour l'information sur les produits et l'utilisation, Nufarm Agriculture Inc., 1-800-868-5444.

2. Identification des risques

Classé selon la version 5 du SGH de l'ONU.

Dangers physiques :

Aucun

Dangers pour la santé :

Irritation des yeux Catégorie 2B

Sensibilisateur cutané Catégorie 1B

Dangers environnementaux :

Dangereux pour l'environnement aquatique, aigu Catégorie 1

Mot Signal :

AVERTISSEMENT

Déclarations de danger :

Provoque une irritation des yeux. Peut provoquer une réaction cutanée allergique. Très toxique pour la vie aquatique.



Herbicide Spike

Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-21

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

Conseils de prudence :

Provoque une irritation des yeux. Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des lunettes de protection ou un écran facial pendant le mélange et le chargement. Porter une combinaison ou une chemise à manches longues et un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant de les retirer. Après utilisation, se laver les mains et toute autre partie de la peau exposée. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Évitez de respirer la poussière. Utiliser seulement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Ce produit contient un ingrédient actif qui est toxique pour les organismes aquatiques.

3. Composition / Information sur les ingrédients

Composants dangereux	N ° CAS	% pondéraux
Tribenuron-méthyle	101200-48-0	75
Synonymes chimiques : methyl 2-[[[(4-methoxy-6-methyl-1,3,5- triazin-2-yl)methylamino]carbonyl]amino]sulfonyl]benzoate		

D'autres ingrédients sont considérés comme non dangereux.

Contenu exprimé sur l'étiquette du produit

Tribenuron-méthyle ... 75%

4. Premiers secours

En cas d'ingestion, appelez immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'être informé par un centre antipoison ou un médecin. Ne pas donner de liquide à la personne. Ne faites rien par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de peau ou d'habillement, enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Si les yeux sont ouverts, rincez lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Enlever les lentilles de contact, si présent, après les 5 premières minutes, puis continuer à rincer les yeux. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appelez le 911 ou une ambulance, puis faites une respiration artificielle, de préférence par bouche à bouche, si possible. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils supplémentaires.

Herbicide Spike
Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-21

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

Prenez le contenant, l'étiquette ou le nom du produit et le numéro d'enregistrement du produit antiparasitaire avec vous, lors de la recherche d'un contact médical.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction : Le produit ne supporte pas la combustion soutenue. Utiliser un moyen d'extinction approprié aux conditions d'incendie environnantes.

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie : Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complets lorsqu'ils combattent les incendies de produits chimiques. Minimiser et contenir les eaux de ruissellement.

Point d'éclair : Aucun. Dans des conditions de poussière sévères, ce matériau peut former des mélanges explosifs dans l'air.

Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone, oxydes de soufre, oxydes d'azote, fumées irritantes et fumées.

National Fire Protection Association (NFPA) Note de danger :

Évaluation pour ce produit : Santé : 1 Inflammabilité : 1 Réactivité : 0

Échelle des dangers : 0 = Minimum 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Sérieux 4 = Grave

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Utilisez l'équipement de sécurité et les procédures appropriées à la taille du déversement. Gardez les personnes inutiles loin. Éviter le ruissellement dans les eaux naturelles et les égouts. Entourez et absorbez les déversements avec des matériaux inertes tels que la perlite, la sciure de bois, les granules d'argile, la vermiculite, le sable ou la saleté. Contenir tous les matériaux affectés dans un conteneur fermé et étiqueté pour une élimination appropriée. Isoler d'autres déchets. Nettoyer la zone contaminée, comme les surfaces dures avec du détergent et de l'eau, la collecte de la solution de nettoyage pour une élimination appropriée. Les grands déversements sur le sol ou des surfaces similaires peuvent nécessiter l'élimination du sol supérieur.

7. Manutention et entreposage

Manutention : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Après utilisation, se laver les mains et toute autre partie de la peau exposée. Porter une combinaison ou une chemise à manches longues et un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant de les retirer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit. Évitez de respirer la poussière.

Entreposage : Conserver le récipient bien fermé à l'écart des semences, des engrais, des plantes et des aliments. Conservez dans un endroit frais et sec.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Herbicide Spike

Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-21

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

Contrôles d'ingénierie : Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

Équipement de protection individuelle : Des lunettes protectrices ou un écran facial, une combinaison ou une chemise à manches longues et un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant de les retirer.

Lignes directrices pour l'exposition :

Composante	TWA*	STEL**	Référence / Note
Tribenuron-méthyle	1 mg/m ³	NE	Recommandation du fabricant

* Moyenne pondérée dans le temps, 8 heures, sauf indication contraire.

** Limite d'exposition à court terme

NE = Non établi

Reportez-vous à l'étiquette du produit approuvé pour obtenir des conseils supplémentaires sur le contrôle de l'exposition

9. Propriétés physiques et chimiques

REMARQUE : Les données physiques sont des valeurs typiques, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Une valeur typique ne doit pas être interprétée comme une analyse garantie ou comme une spécification. Si aucune valeur n'est déterminée pour la formulation, la valeur indiquée est la valeur la plus pertinente de l'ingrédient (s) prédominant (s).

Apparence (état physique, couleur, etc.)..... granule brun clair
Odeur..... légèrement piquante
Seuil d'odeur..... pas disponible
pH..... 7.5
Point de fusion / point de congélation..... non applicable
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition..... non applicable
Point d'éclair..... non applicable
Taux d'évaporation..... non applicable
Inflammabilité (solides, gaz)..... pas disponible
Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité.. Inférieure = 0,173 g/L
Pression de vapeur 5.2 x 10⁻⁵ mPa @ 25C (Tribenuron-méthyle)
Densité de vapeur..... pas disponible
Densité relative..... 0,61-0,7 g / mL (masse volumique apparente)
Le produit de la solubilité..... dispersible dans l'eau, peu soluble
Coefficient de partage :..... logP = 0.78 @ pH 7, 25C (Tribenuron-méthyle)
La température d'auto-inflammation..... 420C
La température de décomposition..... pas disponible

Viscosité non applicable

10. Stabilité et réactivité

Réactivité : non réactif.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

Possibilité de réactions dangereuses : une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter : Aucun connu

Matériaux incompatibles : Aucun connu.

Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone, oxydes de soufre, oxydes d'azote, fumées irritantes et fumées.

11. Informations toxicologiques

Voies d'exposition probables : Inhalation, ingestion, contact avec la peau et les yeux.

Contact avec les yeux : provoque une irritation des yeux.

Contact avec la peau : Peut causer une légère irritation de la peau, généralement de degré minime.

Ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion. Aucun effet négatif significatif sur la santé n'est attendu si seulement de petites quantités sont avalées.

Inhalation : Peut être nocif si inhalé. Peut provoquer une irritation des muqueuses.

Conditions médicales aggravées par l'exposition : l'exposition cutanée peut aggraver les conditions cutanées préexistantes. L'inhalation de brouillard peut aggraver les conditions respiratoires préexistantes.

Données toxicologiques :

DL₅₀ aiguë par voie orale (mg / kg).....>5000 (Rat)

DL₅₀ dermique aiguë (mg / kg)..... >5000 (Rat)

Inhalation aiguë CL₅₀ (mg / l)..... >6.0 (Rat, exposition de 4 heures)

Corrosion / irritation de la peau..... Considéré comme légèrement irritant pour la peau

Domages oculaires graves/irritation..... Considérée comme modérément irritante pour les yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée..... Considérée comme un sensibilisant cutané de contact

Mutagénicité sur les cellules germinalesLe tribenuron-méthyle n'a pas causé de dommages génétiques dans les cultures de cellules bactériennes ou mammaliennes ni chez les animaux.

Cancérogénicité..... Le tribenuron-méthyle a entraîné une augmentation de l'incidence des tumeurs mammaires chez les rates à des doses entraînant également d'autres effets significatifs.

Herbicide Spike
Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-21

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

Toxicité pour la reproductionLe tribenuron-méthyle n'est pas considéré comme une toxine pour la reproduction.

12. Informations écologiques

Écotoxicité :

Les données concernent le tribenuron-méthyle, d'après des sources publiées.

Invertébré aquatique : CL₅₀ après 48 heure (mg a.e./L)... 948 (*Daphnia*)

Poisson : CL₅₀ après 96 heures (mg a.e./L).....738 (Truite arc-en-ciel)

Algues : CE₅₀ (mg a.e./L) après 120 heures..... 0.0208 (*Selenastrum*)

Oiseaux : DL₅₀ orale (mg/kg)..... >2250 (colin de Virginie), Diététique LC₅₀ (8-jour) >5620 ppm (cunard Colvert, colin de Virginie)

Abeilles : DL₅₀.....>100 µg / abeille

Persistance et dégradabilité : Le tribenuron-méthyl est non persistant à légèrement persistant dans les sols d'usage prévu, DT₅₀ 3,5 - 5,1 jours. La dégradation dans le sol se produit principalement par hydrolyse aqueuse et par dégradation microbienne directe. L'hydrolyse est affectée par la température et le pH du sol, étant plus rapide dans les sols acides que dans les sols alcalins.

Mobilité dans le sol : pratiquement immobile.

Potentiel de bioaccumulation : Négligeable.

13. Considérations relatives à l'élimination

Pour plus d'informations sur l'élimination des produits non utilisés et indésirables, contactez le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial. L'élimination doit être effectuée conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

Ne réutilisez pas le récipient dans un but quelconque. Le cas échéant, renvoyer le contenant conformément au programme de retour. Si un récipient recyclable, jetez-le sur un site de collecte de conteneurs. Contactez un distributeur local, un concessionnaire ou une municipalité pour connaître l'emplacement du site de collecte le plus proche. Avant de prendre le récipient sur le site de collecte, rincer trois fois ou sous pression le contenant vide en ajoutant des rinçages au réservoir de pulvérisation et rendre le récipient inapproprié pour une utilisation ultérieure. S'il n'y a pas de site de collecte de conteneurs dans votre région, jetez le conteneur conformément aux exigences provinciales.

14. Informations relatives au transport

Description canadienne du TMD (route et chemin de fer) :

UN3077, MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.O.S. (tribenuron-méthyle), classe 9, GE III

Herbicide Spike
Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-21

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

Polluant marin.

L'article 1.45.1 du Règlement sur le TMD prévoit une exemption de la documentation et des marques de sécurité seulement pour ce produit et seulement lorsqu'il est transporté par un véhicule routier ou ferroviaire.

Description du DOT des États-Unis :

<119 gallons par paquet complet

Non réglementé - Voir 49 CFR 173.132 (b) (3) et 172.101 Annexe A

≥ 119 gallons par paquet complet

No ONU 3082, Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.o.s.
(tribenuron-méthyle), 9, III, RQ, polluant marin

IMDG

No ONU 3082, Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.o.s.
(tribenuron-méthyle), 9, III, polluant marin

IATA

No ONU 3082, Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.o.s.
(tribenuron-méthyle), 9, III, polluant marin

15. Informations réglementaires
--

Numéro d'enregistrement de *la Loi sur les produits antiparasitaires* :29653

Calendrier de l'OPAC : NA

Lire l'étiquette approuvée, autorisée en vertu de la *Loi* sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la *Loi* sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers exigés pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Vous trouverez ci-dessous les renseignements sur les dangers exigés sur l'étiquette d'un produit antiparasitaire :

AVERTISSEMENT – IRRITANT POUR LES YEUX
SENSIBILISANT POSSIBLE POUR LA PEAU
Avertissement : contient les allergènes lait et sulfites

Herbicide Spike
Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-21

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

SIMDUT exempté.

16. Autres informations

La présente fiche de données de sécurité (SDS) est conçue pour se conformer au Système mondial de classification harmonisée (SGH) et au *Règlement sur les produits dangereux*.

Ce SDS fournit des informations importantes sur la santé, la sécurité et l'environnement pour les employeurs, les employés, les intervenants d'urgence et d'autres qui traitent de grandes quantités du produit dans des activités généralement autres que l'utilisation du produit. L'étiquetage du produit fournit cette information spécifiquement pour l'utilisation du produit comme prévu.

La société et les informations publiées sont utilisées dans le développement de cette SDS. Les informations contenues dans ce document sont présentées de bonne foi et ont été jugées précises à la date de publication. Cependant, aucune garantie, expresse ou implicite, n'est donnée.

Révisions du dernier problème : Ajout de l'information d'orientation de l'ARLA à la section 15.

Date d'émission : 2017-12-21

Remplace la date : 2017-05-17

Nufarm 2,4-D Ester 700 Herbicide Liquide

Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-10-04

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}



Conseils de prudence :

Peut être nocif au contact de la peau. Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Après utilisation, se laver les mains et toute autre partie de la peau exposée. Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant de les retirer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation Utiliser seulement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Nocif en cas d'ingestion. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit. Ce produit contient un ingrédient actif et des distillats de pétrole qui sont toxiques pour les organismes aquatiques

3. Composition / Information sur les ingrédients

Composants dangereux	N° CAS	% pondéraux
2,4-D 2-ethylhexyl ester	1928-43-4	89-94
Synonymes chimiques: 2,4-D 2EH; 2-ethylhexyl (2,4-dichlorophenoxy)acetate		
Distillat de pétrole, lumière traitée à l'eau	64742-47-8	3-4

D'autres ingrédients sont considérés comme non dangereux.

Contenu exprimé sur l'étiquette du produit

2,4-D, présent comme 2-ethylhexyl ester ... 660 g é.a./L

4. Premiers secours

En cas d'ingestion, appelez immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'être informé par un centre antipoison ou un médecin. Ne pas donner de liquide à la personne. Ne faites rien par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de peau ou d'habillement, enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Si les yeux sont ouverts, rincez lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Enlever les lentilles de contact, si présent, après les 5 premières minutes, puis continuer à rincer les yeux. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le

Nufarm 2,4-D Ester 700 Herbicide Liquide

Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-10-04

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appelez le 911 ou une ambulance, puis faites une respiration artificielle, de préférence par bouche à bouche, si possible. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils supplémentaires.

Prenez le contenant, l'étiquette ou le nom du produit et le numéro d'enregistrement du produit antiparasitaire avec vous, lors de la recherche d'un contact médical.

NE PAS faire vomir. Ce produit contient des distillats de pétrole. Les vomissements peuvent causer une pneumonie par aspiration. Pas d'antidote spécifique. Employer des soins de soutien. Ce produit peut causer une légère irritation des yeux. Une surexposition au 2,4-D peut causer de la toux, des brûlures, des étourdissements ou une perte temporaire de la coordination musculaire. D'autres effets possibles de surexposition incluent la fatigue, la faiblesse musculaire ou la nausée. Le traitement doit être basé sur le jugement du médecin en réponse aux réactions du patient. Traiter symptomatiquement.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction : Brouillard d'eau, mousse d'alcool, dioxyde de carbone, produit chimique sec.

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie : Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complets lorsqu'ils combattent les incendies de produits chimiques. Minimiser et contenir les eaux de ruissellement.

Point d'éclair : >100 C

Conditions d'inflammabilité :.... Non classé comme un liquide combustible, mais peut brûler dans des conditions d'incendie.

Produits de décomposition dangereux : En cas d'incendie, peut produire des gaz tels que le chlorure d'hydrogène, les oxydes d'azote et les oxydes de carbone.

National Fire Protection Association (NFPA) Note de danger :

Évaluation pour ce produit : Santé : 2 Inflammabilité : 1 Réactivité : 0

Échelle des dangers: 0 = Minimum 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Sérieux 4 = Grave

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Utilisez l'équipement de sécurité et les procédures appropriées à la taille du déversement. Gardez les personnes inutiles loin. Éviter le ruissellement dans les eaux naturelles et les égouts. Entourez et absorbez les déversements avec des matériaux inertes tels que la perlite, la sciure de bois, les granules d'argile, la vermiculite, le sable ou la saleté. Contenir tous les matériaux affectés dans un conteneur fermé et étiqueté pour une élimination appropriée. Isoler d'autres déchets. Nettoyer la zone contaminée, comme les surfaces dures avec du détergent et de l'eau, la collecte de la solution de nettoyage pour une élimination appropriée. Les grands

Nufarm 2,4-D Ester 700 Herbicide Liquide

Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-10-04

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

déversements sur le sol ou des surfaces similaires peuvent nécessiter l'élimination du sol supérieur.

7. Manutention et entreposage

Manutention : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Après utilisation, se laver les mains et toute autre partie de la peau exposée. Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant de les retirer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit.

Entreposage : Conserver le récipient bien fermé à l'écart des semences, des engrais, des plantes et des denrées alimentaires. Peut être stocké à n'importe quelle température. Bien agiter avant d'utiliser.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Distillat de pétrole, lumière traitée à l'eau

Contrôles d'ingénierie : Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

Équipement de protection individuelle : Une combinaison, une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant de les retirer.

Lignes directrices pour l'exposition :

Composante	TWA*	STEL**	Référence / Note
2,4-D 2-ethylhexyl ester	10 mg/m ³	20 mg/m ³	Limites adoptées pour 2,4-D acid et ses esters

Distillat de pétrole, lumière traitée	1200 mg/m ³	NE	Recommandation du fabricant, total d'hydrocarbures
---------------------------------------	------------------------	----	--

* Moyenne pondérée dans le temps, 8 heures, sauf indication contraire.

** Limite d'exposition à court terme

NE = Non établi

Reportez-vous à l'étiquette du produit approuvé pour obtenir des conseils supplémentaires sur le contrôle de l'exposition

9. Propriétés physiques et chimiques

Nufarm 2,4-D Ester 700 Herbicide Liquide

Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-10-04

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

REMARQUE : Les données physiques sont des valeurs typiques, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Une valeur typique ne doit pas être interprétée comme une analyse garantie ou comme une spécification.

Apparence (état physique, couleur, etc.)	liquide ambre clair
Odeur	hydrocarbure, phénolique
Seuil d'odeur	pas disponible
pH	5.0 (1% w/w dilution)
Point de fusion / point de congélation	<-37C (2,4-D 2EH)
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition	>300C (decomposition)
(2,4-D 2EH)	
Point d'éclair	>100C
Taux d'évaporation	pas disponible
Inflammabilité (solides, gaz)	n'est pas applicable
Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité ..	pas disponible
Pression de vapeur	4.80 x 10 ⁻⁴ Pa at 25C
(2,4-D 2EH)	
Densité de vapeur	pas disponible
Densité relative	1.134
Le produit de la solubilité	le produit est émulsifiable dans l'eau
Coefficient de partage	le produit est soluble dans l'huile
La température d'auto-inflammation	pas disponible
La température de décomposition	>300C (2,4-D 2EH)
Viscosité	34.4 cP @ 20C

10. Stabilité et réactivité

Réactivité : non réactif.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

Possibilité de réactions dangereuses : une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter : chaleur excessive. Ne pas entreposer près de la chaleur ou de la flamme.

Matières incompatibles : Éviter le contact avec des agents fortement acides, basiques ou oxydants.

Produits de décomposition dangereux : dans des conditions de feu, peuvent produire des gaz tels que le chlorure d'hydrogène, les oxydes d'azote et les oxydes de carbone.

11. Informations toxicologiques

Voies d'exposition probables : Inhalation, ingestion, contact avec la peau et les yeux.

Contact avec les yeux : Peut causer une irritation des yeux, généralement de degré minime.

Nufarm 2,4-D Ester 700 Herbicide Liquide

Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-10-04

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

Provoque des rougeurs et des déchirures.

Contact avec la peau : Peut provoquer une allergie cutanée. Une surexposition par absorption cutanée peut provoquer des symptômes similaires à ceux provoqués par l'ingestion.

Ingestion : Nocif en cas d'ingestion. Peut causer des étourdissements, une perte temporaire de la coordination musculaire, des nausées, des vomissements, des douleurs abdominales, une diminution de la pression artérielle, de la fatigue, une faiblesse musculaire, des spasmes musculaires.

Inhalation : Nocif par inhalation. Les vapeurs peuvent causer de la toux, des brûlures, des maux de tête, des étourdissements, une irritation des voies respiratoires et des symptômes semblables à ceux de l'ingestion.

Conditions médicales aggravées par l'exposition : l'exposition cutanée peut aggraver les conditions cutanées préexistantes. L'inhalation de brouillard peut aggraver les conditions respiratoires préexistantes.

Données toxicologiques :

DL₅₀ aiguë par voie orale (mg / kg).....737 (Rat, mâle et femelle combinés)

DL₅₀ dermique aiguë (mg / kg)..... >2000 (Rat, mâle et femelle)

Influence aiguë CL₅₀ (mg / l)..... >3.5 (Rat, mâle et femelle, exposition de 4 heures, exposition de nez seulement)

Corrosion / irritation de la peau..... Testé comme légèrement irritant pour la peau (Lapin)

Domage ou irritation des yeux graves Testé comme légèrement irritant pour pour l'œil (Lapin)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée..... Considéré comme un sensibilisant cutané de contact (cochon d'Inde)

Mutagenicité des cellules germinales les résultats du test, *in vitro* and *in vivo*, indiquent que le 2,4-D n'est pas mutagène ou génotoxique. Les produits similaires au composant hydrocarbure ne sont pas considérés comme mutagènes.

Cancérogénicité Selon le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), l'exposition au 2,4-D pourrait être cancérogène pour l'être humain (groupe 2B), d'après des preuves inadéquates chez l'humain et des preuves limitées chez les animaux. Le 2,4-D n'était pas cancérogène pour les rats et les souris dans les études d'alimentation au cours de la vie. Les produits similaires au composant hydrocarbure ne sont pas considérés comme mutagènes et sont peu susceptibles de provoquer des tumeurs.

Toxicité pour la reproduction2,4-D ne devrait pas être une toxine reproductrice.

12. Informations écologiques

Écotoxicité :

Les données proviennent d'études en laboratoire menées sur des produits similaires du 2,4-D 2-

Nufarm 2,4-D Ester 700 Herbicide Liquide

Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-10-04

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

ethylhexyl technical.

Invertébré aquatique : CL₅₀ après 48 heure (mg a.e./L)... 5,2 (*Daphnia*)

Poisson : CL₅₀ après 96 heures (mg a.e./L)..... 7,2 (Truite arc-en-ciel, >5 (Bluegill), 0.24 (Atlantic Silverside)

Algues : CE₅₀ (mg a.e./L) après 120 heures..... >30 (*Selenastrum*), 4.1 (*Navicula*), 0.23 (*Skeletonema*)

Oiseaux : DL₅₀ orale (mg/kg)..... 663 (Colvert), Dietary LC₅₀ (5-jour) >5620 ppm (Colvert, Bobwhite)

Abeilles : DL₅₀..... > 100 µg / abeille

Persistance et dégradabilité : Dans le sol et l'eau aérobies, le 2,4-D 2EH est rapidement hydrolysé en acide 2,4-D, DT₅₀ <1 jour. Le 2,4-D est dégradé par voie microbienne avec une demi-vie typique (ester et acide) de 5 à 10 jours. Persistant dans les environnements anaérobies.

Mobilité dans le sol : potentiel de mobilité modéré à élevé, mais rapidement dégradé.

Potentiel de bioaccumulation : Négligeable.

13. Considérations relatives à l'élimination

Pour plus d'informations sur l'élimination des produits non utilisés et indésirables, contactez le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial. L'élimination doit être effectuée conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

Ne réutilisez pas le récipient dans un but quelconque. Le cas échéant, renvoyer le contenant conformément au programme de retour. Si un récipient recyclable, jetez-le sur un site de collecte de conteneurs. Contactez un distributeur local, un concessionnaire ou une municipalité pour connaître l'emplacement du site de collecte le plus proche. Avant de prendre le récipient sur le site de collecte, rincer trois fois ou sous pression le contenant vide en ajoutant des rinçages au réservoir de pulvérisation et rendre le récipient inapproprié pour une utilisation ultérieure. S'il n'y a pas de site de collecte de conteneurs dans votre région, jetez le conteneur conformément aux exigences provinciales.

14. Informations relatives au transport

Description canadienne du TMD (route et rail) :

UN3082, MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.O.S., (2,4-D Ester), classe 9, GE III

Polluant marin.

L'article 1.45.1 du Règlement sur le TMD prévoit une exemption de la documentation et des marques de sécurité seulement pour ce produit et seulement lorsqu'il est transporté par un

Nufarm 2,4-D Ester 700 Herbicide Liquide
Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-10-04

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

véhicule routier ou ferroviaire.

Description du DOT des États-Unis :

<18 gallons par paquet complet

Non réglementé - Voir 49 CFR 173.132 (b) (3) et 172.101 Annexe A

≥ 18 mais <119 gallons par paquet complet

No ONU 3082, Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.o.s. (2,4-D Ester), 9, III, RQ

≥ 119 gallons par paquet complet

No ONU 3082, Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.o.s. (2,4-D Ester), 9, III, RQ, Polluant marin

15. Informations réglementaires

Numéro d'enregistrement de la Loi sur les produits antiparasitaires :..... 27820

Calendrier de l'OPAC : 2

Lire l'étiquette approuvée, en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et assujetti à certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations sur les dangers requis pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Voici les renseignements sur les dangers exigés sur l'étiquette du produit antiparasitaire:



DANGER

POISON

SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU

AVERTISSEMENT - IRRITANT POUR LA PEAU

SIMDUT exempté.

16. Autres informations

La présente fiche de données de sécurité (SDS) est conçue pour se conformer au Système

Nufarm 2,4-D Ester 700 Herbicide Liquide
Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-10-04

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

mondial de classification harmonisée (SGH) et au *Règlement sur les produits dangereux*.

Ce SDS fournit des informations importantes sur la santé, la sécurité et l'environnement pour les employeurs, les employés, les intervenants d'urgence et d'autres qui traitent de grandes quantités du produit dans des activités généralement autres que l'utilisation du produit. L'étiquetage du produit fournit cette information spécifiquement pour l'utilisation du produit comme prévu.

La société et les informations publiées sont utilisées dans le développement de cette SDS. Les informations contenues dans ce document sont présentées de bonne foi et ont été jugées précises à la date de publication. Cependant, aucune garantie, expresse ou implicite, n'est donnée.

Révisions au dernier numéro : Ajout de l'information d'orientation de l'ARLA à la section 15

Date de publication : 2017-10-04

Remplace Date : 2017-05-17